

## CAPA de contestation des rendez-vous de carrière des certifiés

## Déclaration des élus SNES-FSU / SNESUP-FSU Jeudi 06 mai 2021

Après un mois d'un nouveau confinement et alors que le contexte sanitaire est loin de s'améliorer, les établissements scolaires de l'académie ont rouvert lundi 3 mai, accueillant la plupart des élèves de lycée en demi-jauge et ceux des collèges en jauge pleine. Bien que le SNES et la FSU, au lendemain de la fermeture des établissements scolaires, aient demandé que les conditions de reprise en présentiel soient anticipées, il aura fallu attendre la fin des vacances pour obtenir quelques annonces. Une méthode de gouvernance entre impréparation et précipitation qui perdure donc, bien qu'elle ait fait la preuve de son inefficacité depuis des mois sur le plan sanitaire et de son incapacité à lever les inquiétudes. Ce ne sont pas les condamnations récentes ciblant des représentants syndicaux, visant à les intimider dans l'exercice de leur mandat, et mettant à mal la liberté syndicale qui entameront leur détermination à protéger les personnels, à revendiquer l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération, à défendre une école plus ambitieuse et égalitaire.

La question de la vaccination des personnels qui en font la demande n'a pas avancé. La « priorité » annoncée par Jean Castex concernant la vaccination des personnels de plus de 55 ans n'est en fait qu'une opération de communication. Pour la FSU, il y a urgence à élargir l'accès et la cadence de vaccination des personnels de l'Education nationale. La stratégie de mise en œuvre de la politique de tests reste floue, sans que l'on sache si les objectifs ambitieux affichés se traduiront réellement sur le terrain. Encore une fois, derrière les annonces médiatiques, rien ne semble prêt. Pour le SNES-FSU, les personnels d'enseignement, d'éducation, les AESH ou les PsyEN ne doivent pas se voir imposer de réaliser un tel acte! La généralisation des demi-groupes doit être acceptée partout où elle est jugée indispensable par les équipes. Elle nécessite des recrutements immédiats.

Sur le plan pédagogique, ce n'est guère plus reluisant. Le gouvernement reste sourd à l'angoisse des élèves, des parents et des enseignants qui voient arriver les examens nationaux. L'absence de réels aménagements pour les examens malgré la rupture d'équité dans leur préparation et une rentrée 2021 avec 54 suppressions d'emplois d'enseignants dans l'académie ne répondent pas aux enjeux actuels et futurs. Le SNES-FSU rappelle ses exigences pour les examens de fin d'année : aménagements du DNB, de l'EAF et neutralisation du grand oral, entre autres.

Si l'éducation est une priorité, comme ne cesse de le dire le Ministre, il faut lui donner les moyens de réussir ses missions. L'annonce de 5 000 recrutements doit encore se traduire dans les faits. Alors que les besoins créés par plus d'une année d'école en mode dégradé sont énormes, que les inégalités se sont creusées de façon incontestable et que les personnels de l'Education nationale ont largement prouvé leur investissement auprès des élèves, une amélioration des conditions d'exercice et de rémunération ainsi qu'une plus grande reconnaissance de ces personnels devraient s'imposer naturellement, ce qui nous amène à l'ordre du jour de cette commission.

Cette CAPA est la troisième qui donne la possibilité aux personnels de contester l'avis final de leur rendez-vous de carrière. Le calendrier a été modifié suite à la crise sanitaire et a pu compliquer la tenue des visites et entretiens. Sur 34 recours, 30 concernent le 3ème rendez-vous de carrière montrant une nouvelle fois l'importance aux yeux des personnels de leur accès plus ou moins rapide à la hors-classe parce qu'ils perçoivent le changement de grade comme une revalorisation dans un contexte de gel du point d'indice renouvelé et de perte de pouvoir d'achat continue. Plus généralement, alors que les enseignants se sont pleinement investis pour être aux cotés des élèves et pour pallier les déficiences d'un système qui était loin « d'être prêt », la découverte de bilan de rendez-vous de carrière incohérent

renforce la colère et le mépris qu'ils ressentent. Le SNES-FSU demande une étude au cas par cas des dossiers, que les avis incohérents soient remontés comme cela se pratique depuis plusieurs années lors des CAPN des agrégés et, a minima, à ce que l'avis retenu corresponde à la majorité des items.

Plusieurs questions se posent : quels critères ont été appliqués par l'administration pour déterminer l'avis final du recteur ? S'il y en a eu, comment ont été traités les collègues qui n'ont pas eu de rendezvous de carrière ? Combien de rendez-vous ont-ils pu se tenir dans le calendrier « classique » 2019-2020, combien se sont-ils tenus dans le calendrier élargi sur l'année scolaire suivante ? Des avis ont-ils été modifiés lors des premiers recours ? Enfin, comment interpréter les propos de certains inspecteurs vis-à-vis des collègues lors des entretiens, propos du style : « vous savez, nous avons reçu des consignes de la part du rectorat, nous ne pouvons pas vous mettre que des avis excellents... ».

Les démarches de nos collègues pour contester l'avis final sont profondément ancrées dans la volonté de considération et de prise en compte du travail réel. Nous redisons ici que cette nouvelle évaluation ne doit pas être ressentie comme injuste par les collègues et devenir une source de rancœur et de démobilisation. Ce serait un échec de plus à l'heure où la colère est grande. Or, la plupart expriment, encore cette année, dans leur saisine écrite une incompréhension des éléments retenus par les évaluateurs primaires, ainsi qu'un décalage entre l'appréciation finale et les items. Certains notent même une dégradation des items entre deux rendez-vous de carrière alors qu'ils sont toujours, voire plus investis, dans leur travail et que rien ne vient fonder objectivement cette dégradation.

Pour le SNES-FSU, l'avis final du Recteur doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires et ne doit pas être influencé par des quotas alors même qu'aucun texte ne l'y oblige. S'il y a plus de 30% de collègues excellents, on devrait plutôt s'en réjouir. Que diraient des parents à qui l'on expliquerait que, bien que leurs enfants soient excellents, on va les noter « défavorablement » car il y a déjà trop de bonnes notes ? Les contingents de promotions dans la carrière ne doivent donc pas piloter l'évaluation des enseignants, c'est une source d'injustice dans le résultat final du processus du rendez-vous de carrière. C'est bien pour cela que le SNES-FSU revendique toujours la déconnexion totale entre l'avancement et l'évaluation des enseignants, avec une carrière accélérée pour toutes et tous sur les trois grades.

Cette CAPA, en se fondant sur des éléments objectifs, doit corriger les incohérences constatées entre les positionnements sur les items de la grille, les avis des évaluateurs primaires et l'avis final des dossiers étudiés.

Enfin, le SNES-FSU rappelle sa demande d'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique qui dessaisit les commissions paritaires de leurs compétences en termes de mobilité et de promotion.